CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E71764** **VALABLE JUSQU'AU** **16/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1995

Raison sociale : GHEMMAR MOSTAFA

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 25/09/2024

Capital : 0

ROUTE DE MEZZAVIA
POLE DE SUARTELLO LOCAL 28 LD ALZICCIU
20090 AJACCIO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AJACCIO

Siret : 399 413 269 00032

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9137756

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4061668804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4061668804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 95 22 19 57 **Fax :** 04 95 22 19 57

Portable : 06 11 05 34 67

Responsabilité légale :
GHEMMAR MOSTAFA CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : ghemmar.mostafa@wanadoo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 527 096 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	19	26/09/2025
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	19	26/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/10/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.